



A Belvezet, le 01 mars 2021

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Vendredi 5 mars 2021 à 20 heures à la salle polyvalente

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Michel LAFONT

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation de la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme
- 2) Ancienne Eglise – 2nde tranche de restauration
 - a. Mission de Coordination Sécurité Protection de la Santé : choix de l'entreprise et autorisation donnée au maire de signer le devis
 - b. Marché Vitraux : validation des trois candidatures retenues
 - c. Fondation du Patrimoine : ouverture d'une souscription
- 3) Finances :
 - a. Fixation des tarifs communaux 2021
 - b. autorisation d'effectuer par avance des dépenses d'investissements sur l'exercice 2021
 - c. Maison médicale de Saint-Laurent-La-Vernède : participation à l'achat de matériel ???
 - d. Participation aux frais de repas de cantine
- 4) Approbation de l'avenant relatif à la convention des mesures compensatoires entre la commune de Belvezet et Belvezet 4 et 5 (mesure de réduction d'impact 10 : mise ne valeur paysagère du Castelas
- 5) Forêt communale soumise au régime forestier : état d'assiette et destination des coupes de bois
- 6) Service intercommunal Autorisations du Droit des Sols : approbation de la convention et autorisation donnée au maire de la signer
- 7) Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial – 35 h hebdomadaires
- 8) Affaire Orange/Commune de Belvezet - liquidation des astreintes : autorisation donnée au maire de déposer la requête auprès du tribunal
- 9) Droit de préemption urbain :
 - a. Parcelles 806 à 809 – lieu-dit Mas de l'Ancienne Eglise
 - b. Parcelle B 1252 – Les Martines

En raison des mesures sanitaires et du couvre-feu, la tenue de la séance en huit clos sera proposée au vote du conseil municipal par le maire en début de réunion.